Les barrages de pêcheries de l'estuaire du Léguer dans leur contexte sédimentaire. Apport à la géoarchéologie de la baie de Lannion (Côtes-d'Armor)

Loïc Langouët, Marie-Yvane Daire, Vincent Bernard

▶ **To cite this version:**

Loïc Langouët, Marie-Yvane Daire, Vincent Bernard. Les barrages de pêcheries de l'estuaire du Léguer dans leur contexte sédimentaire. Apport à la géoarchéologie de la baie de Lannion (Côtes-d'Armor). Bulletin de l'AMARAI, 2012, 25, pp.65-85. hal-03418255

HAL Id: hal-03418255

https://univ-rennes.hal.science/hal-03418255

Submitted on 6 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin de l'A.M.A.R.A.I., n°25, 2012, p. 65-85.

LES BARRAGES DE PÊCHERIES DE L'ESTUAIRE DU LÉGUER DANS LEUR CONTEXTE SÉDIMENTAIRE

Apport à la géoarchéologie de la baie de Lannion (Côtes-d'Armor)

Loïc LANGOUËT, Marie-Yvane DAIRE** et Vincent BERNARD****

INTRODUCTION

Depuis 2007, le programme collectif de recherche sur les «*pêcheries d'estran de Bretagne*» a fait sortir de l'oubli 755 installations anciennes (Daire et Langouët, 2008 et 2010). Environ 75 % des structures sont des barrages en pierres dont 14% se situent aujourd'hui sous le zéro des cartes marines du fait des transgressions holocènes, ce qui constitue un indicateur de leur ancienneté relative.

L'estuaire du Léguer, la rivière de Lannion, a connu de multiples installations de barrages de pêcheries (**fig. 1**). Un programme de fouille vise, depuis 2011, à l'étude approfondie du complexe du Petit-Taureau à Servel-Lannion, qui a manifestement connu plusieurs phases d'aménagement. La complexité du phasage archéologique du site nous a incités à analyser les données dans un contexte géographique élargi à l'ensemble de l'estuaire du Léguer, qui offre actuellement des conditions propices à une étude plus globale des anciennes pêcheries d'estran, en lien avec les établissements humains côtiers. En effet, cet estuaire est marqué par la présence de plusieurs sites d'éperons barrés fortifiés, tel Le Dourven (et peut-être aussi la pointe de Beg Léguer), dont la chronologie reste cependant à préciser. Le site majeur du Yaudet à Ploulec'h a connu, quant à lui, une longue période d'occupation humaine, de la Protohistoire au Moyen Âge, ainsi que l'a montré le programme de fouilles développé sur le site pendant plusieurs années (Cunliffe et Galliou, 2004, 2005, 2007).

Le programme de recherche en cours sur les barrages du Petit-Taureau et, plus généralement sur les pièges de l'embouchure du Léguer, semblait ne pas pouvoir se passer d'une étude de leur environnement sédimentaire, pour les raisons suivantes : d'une part, les processus ayant entraîné les constructions et déplacements successifs des barrages doivent autant tenir compte du contexte historique et des relations avec les sites d'habitats que de l'évolution "naturelle" de ce milieu fluvio-marin. D'autre part, si cette dernière a pu conditionner les constructions et déplacements des murs de pêcheries, on peut également imaginer que, *a contrario*, la présence des barrages a dû avoir une incidence sur les flux de sédiments et les chenaux d'écoulement fluvio-marin. Avant d'engager des analyses paléoenvironnementales de terrain, il a donc semblé intéressant d'exploiter les observations et expertises sédimentaires antérieures, afin de mieux cerner le potentiel du site sur le plan de la géoarchéologie.

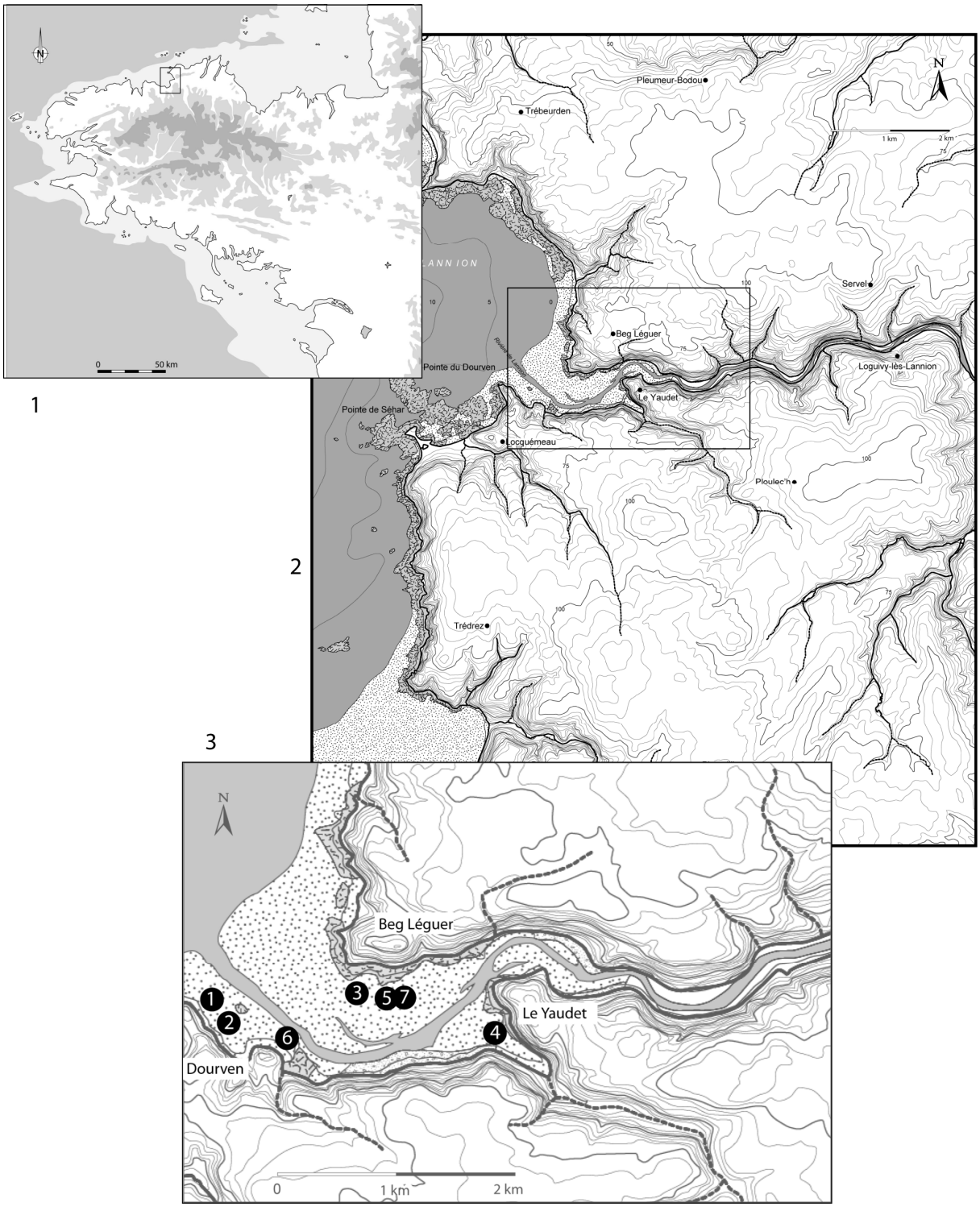

Figure 1 - Localisation de la zone d'étude (1 et 2) et
des pêcheries connues de l'estuaire du Léguer (DAO L. Quesnel et M.Y. Daire).

LE CONTEXTE SÉDIMENTAIRE ESTUARIEN ET SON ÉVOLUTION

Localisé au cœur de la baie de Lannion, l'estuaire du Léguer a entamé un massif granitique dit «de Trédrez», constitué d'un granite porphyrique à gros grains, présentant des zones plus ou moins étendues à texture plus fine (Auvray et Lefort, 1971). Ce granite se caractérise par des diaclases très répandues, groupées en deux ensembles disposés plus ou moins à angle droit et avec des pendages verticaux, et un troisième ensemble d'un pendage beaucoup moins fort, de 10° à 20° seulement vers

l'ouest/nord-ouest ; ces diaclases facilitent, dans le haut des estrans, un débitage naturel en blocs grossièrement parallélépipédiques qui, sous l'effet prolongé de la houle, se sont transformés, au pied des éboulis, avec le temps, en galets, plus ou moins gros. Ces détails géologiques seront ultérieurement importants pour les observations architecturales des pêcheries des deux rives du Léguer. Le cours d'eau suit une trajectoire est-ouest perpendiculaire à la ligne de côte orientée nord-sud dans cette partie de la baie de Lannion ; cette côte dessine des falaises escarpées, dont la hauteur atteint une centaine de mètres entre Locquémeau et la pointe de Ber ar Forn, profondément entaillées par les rivières et notamment le Léguer. Cette configuration topographique constitue une contrainte dans l'accessibilité des populations aux ressources de la mer mais offre aussi des pentes abritées propices au développement de massifs boisés dont nous analyserons plus loin l'importance.

Le niveau moyen de la mer dans la baie de Lannion est à 5 m au dessus du zéro hydrographique, ce qui correspond au plus grand demi-marnage astronomique possible (Augris et Simplet, 2011). Même s'il ne s'agit pas là des plus forts marnages des côtes de la Manche, les marées sont suffisamment puissantes dans cette baie pour y justifier le développement de barrages de pêcheries maritimes mettant à profit le flux hydro-dynamique des marées.

De la visibilité des barrages comme indicateur des mouvements sédimentaires

Les barrages de pêcheries de l'estuaire du Léguer semblent jouer, au fil du temps, à un jeu de "cache-cache", tant leur détection visuelle est variable d'une période à l'autre ; ce phénomène sera notamment mis en évidence dans la photo-interprétation des clichés aériens disponibles, pour une période comprise entre les années 1950 et nos jours (**fig. 2**). Nous avons tenté d'analyser les causes de ce phénomène, dans un cadre géographique élargi à l'ensemble de l'embouchure de l'estuaire du Léguer (**fig. 3**).

Depuis 1952, le site du Petit-Taureau a connu un phénomène de désensablement, ayant fait apparaître au moins quatre phases superposées d'aménagement de ce piège à poissons (Daire et Langouët, 2011, 6-8) (**fig. 2**). L'explication de ce phénomène est intimement liée à l'histoire récente de l'estuaire du Léguer, occupé par des sédiments sablo-vaseux, combinant des apports alluvionnaires de la rivière et des apports éoliens et marins (Pinot, 1991 et 1995) (**fig. 3**) : «*À partir de 1965 environ, l'aval de l'estuaire du Léguer a été l'objet d'une exploitation industrielle des sables, avec une extraction totale pour laquelle le chiffre de 4 millions de tonnes (environs 2,5 millions de m3) semble assez proche de la réalité. Aussi a-t-on vu se modifier la géométrie de l'estuaire. … Chaque site d'extraction a ensuite été progressivement comblé en partie du moins par des sables glissant depuis des aires voisines, non exploitées. C'est ainsi que l'on a vu, sous l'unique pêcherie en V qui s'accrochait au rocher du Petit-Taureau, apparaître trois autres systèmes de pêcherie, plus anciens, que le départ du sable exhumait peu à peu, le niveau s'est abaissé de plus d'un mètre…L'extraction a donc, en 25 ans, consommé tous les apports de sable arrivés en deux siècles, et a ramené le paysage à un état voisin de celui en 1774*.» (Pinot, 1995, 109-111).

Depuis les années 1950, l'aval de l'estuaire du Léguer a donc fait l'objet d'une exploitation intensive des sables, les matériaux étant destinés aux entreprises de construction de la région de Lannion mais aussi du Finistère. A titre d'illustration, le chiffre des tonnages de sable extraits par 5 exploitants sabliers, au début des années 1970, sont assez éloquents : 127 680 t en 1970, 132 998 t en 1971, 139 295 t en 1972, 112 725 en 1973, 98 135 en 1974 (Landre, 1975). Au total, ce sont environ 2,5 millions de m^3 de sable qui ont été extraits de l'estuaire ; le dégagement du delta et le creusement d'un chenal sous le promontoire du Yaudet ont fait migrer le sable de l'estran vers le nouveau lit du Léguer et ont ainsi entraîné une baisse du niveau évaluée à environ 1 m (Pinot, 1995, 109-111). Ce phénomène explique non seulement l'apparition des vestiges de plusieurs pêcheries sur les deux rives de l'estuaire (Daire et Langouët, 2011a et 2011c), surtout à partir de 1977 (**fig. 2**) mais est à l'origine de découvertes archéologiques particulièrement intéressantes en illustration de peuplements humains de la région (*cf. infra*).

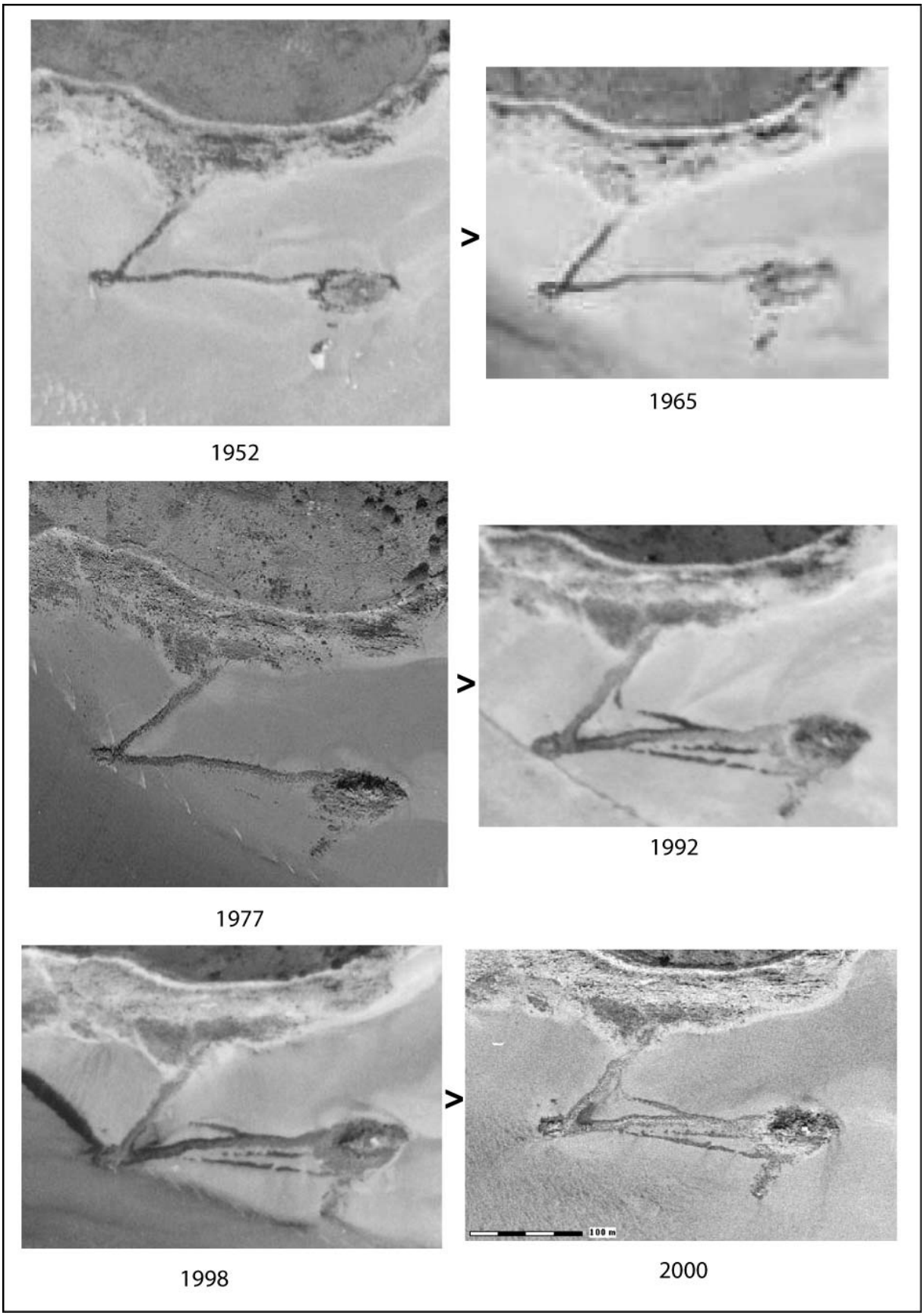

Figure 2 - Évolution de la visibilité de la pêcherie du Petit Taureau à Servel-Lannion, entre 1952 et 2000 (source : IGN, Géoportail).

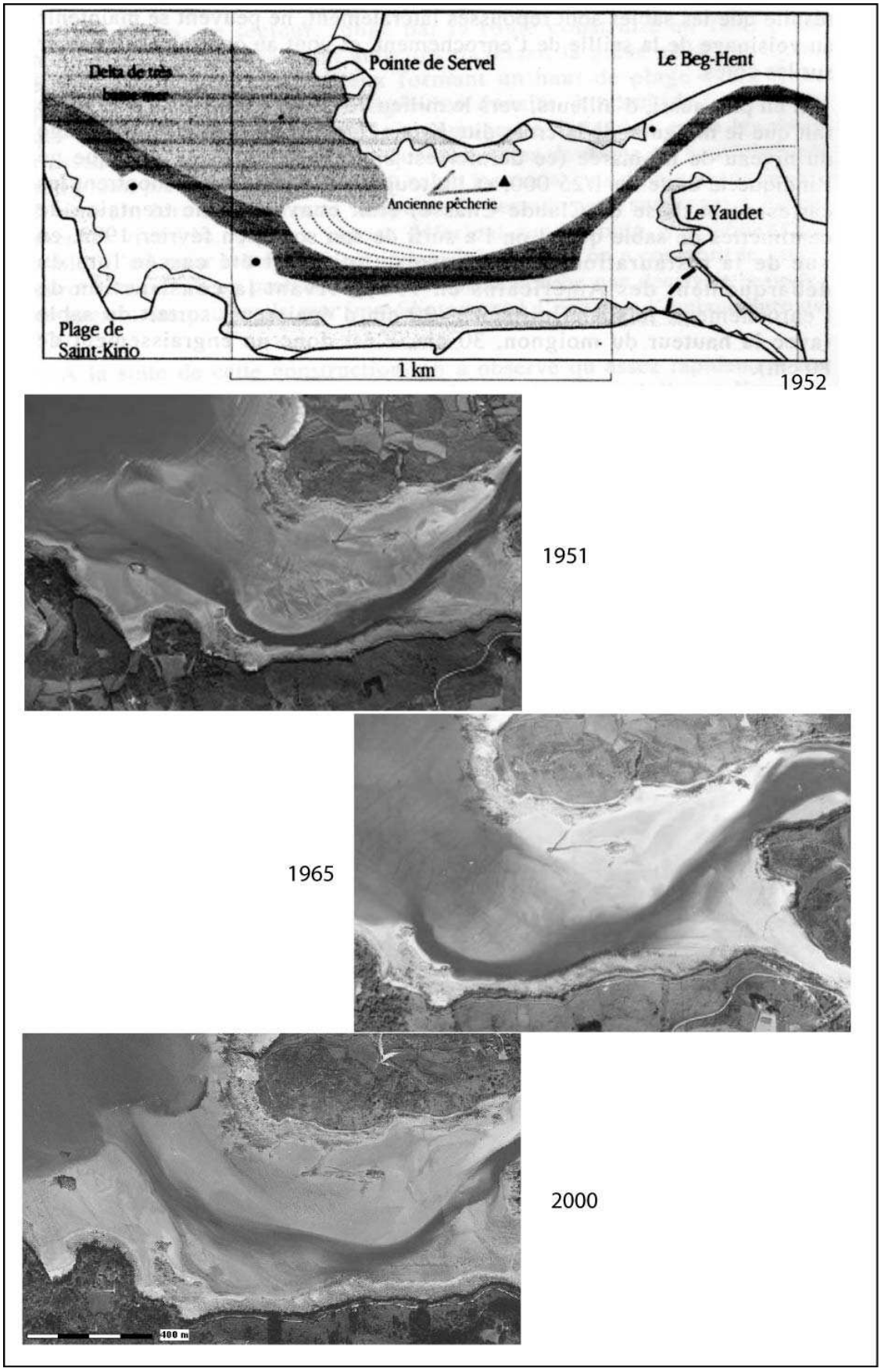

Figure 3 - Évolution de l'estuaire du Léguer entre 1951 (d'après Pinot, 1995, 110) et 2000 (source : IGN, Géoportail).

L'exploitation des données sédimentaires

Sur une carte publiée en 1995, J.-P. Pinot donne un état de l'estuaire du Léguer en 1952, avant les extractions de sables, état révélé par les vues aériennes de l'IGN. L'eau du Léguer s'évacuait alors par cinq chenaux, au niveau de la point de Servel, dont il ne subsiste aujourd'hui qu'un seul chenal dont le cours a été commandé par l'extraction de sable près de la tourelle Poull Mad Dogan (**fig. 3**).

L'histoire sédimentaire de cet estuaire nous est partiellement accessible dans le cadre d'une étude plus globale de la baie de Lannion, puisque deux carottages ont été réalisés en 1979 dans la zone de l'estuaire qui nous intéresse (Augris et Simplet, 2011, 80-83) (**fig. 4**).

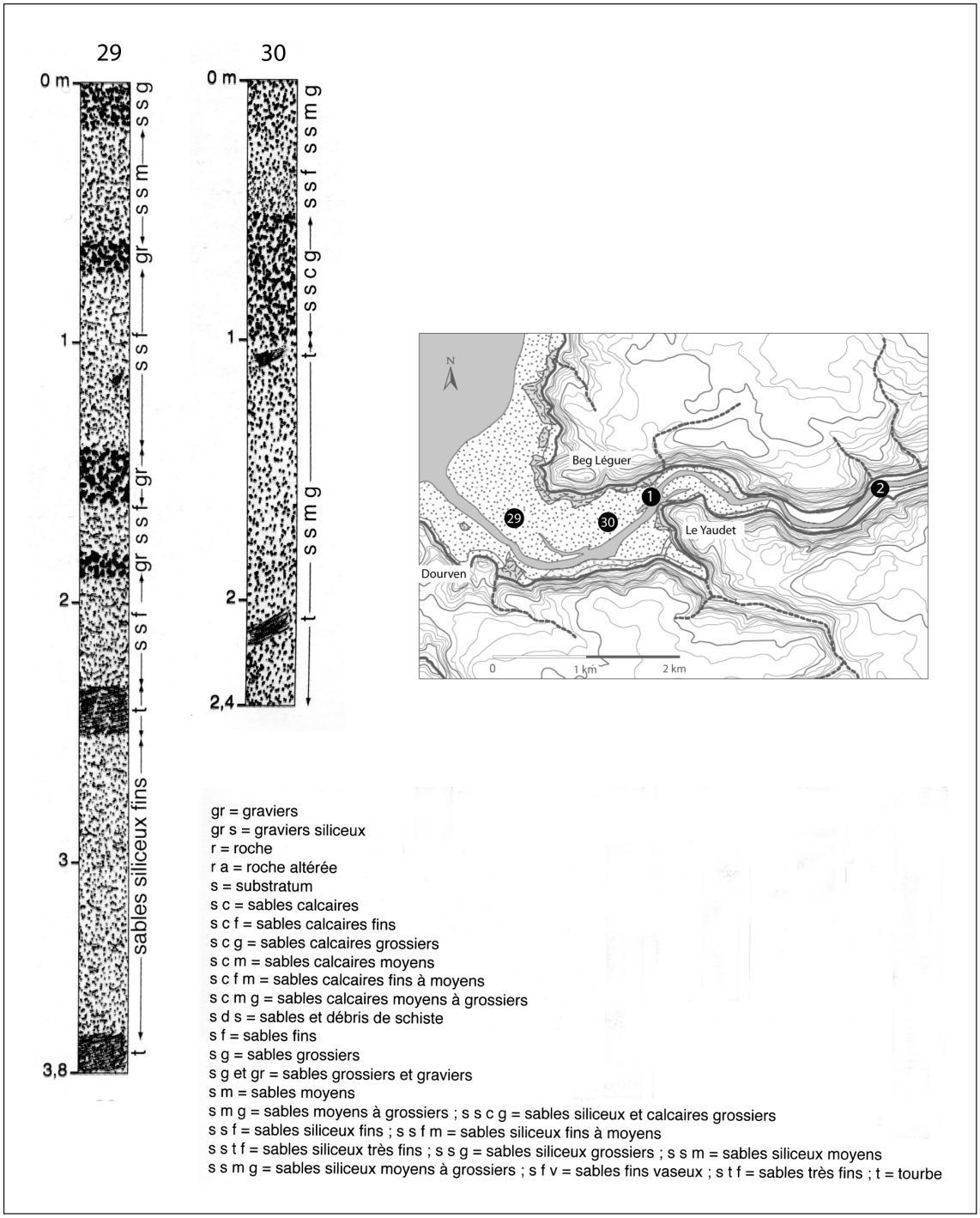

Figure 4- Caractéristiques des sondages 29 et 30 réalisés en 1978 dans l'estuaire du Léguer (d'après Augris C. et Simplet L., 2011), localisation des sondages.

Les géologues ont distingué, entre autres, un niveau dénommée U6, «*constitué de sables siliceux très fins à fins, gris et vaseux. Il peut présenter à sa base un niveau plus grossiers caractérisés par des sables grossiers siliceux des graviers, des galets, des vases grises et de coquilles entrecoupées par des sables fins siliceux gris coquillier ; il est riche en matière organique et certaines carottes prélevées à proximité de l'embouchure du Léguer* (voir les carottes n°29 et 30 entre autres, **fig. 4**) *montrent un faciès limono-argileux à horizons ou nodules de tourbe et débris végétaux* (couche **t**, **fig. 4**, profondeur de 2,10 à 2,50 m). *Ce faciès pourrait témoigner d'un environnement de dépôt saturé en eau où des végétaux littoraux se développent*».

Un ensemble supérieur U7, est «*composé de sables très fins à grossiers ou de graviers siliceux et calcaires, de couleur grise à beige, coquilliers éventuellement vaseux, parfois surmontés de sables siliceux fins coquillers et vaseux*».

Les datations C14 des matières organiques ont permis de dater l'ensemble U6 des environs de 6000 ans cal BP (environ entre 4300 et 3000 BC) et l'ensemble supérieur U7 autour de 2300 ans cal BP (environ de 200 à 400 BC).

Il est difficile d'extrapoler l'état de l'estuaire du Léguer à partir de deux carottes, dont l'une est plus informative (30) que l'autre pour l'étude des pêcheries du Petit-Taureau. Toutefois l'unité U6, «*caractérisée par des sables vaseux fins à très fins déposés en lamines à intercalation de niveaux de tourbe, est interprétée comme un dépôt estuarien de fond de baie (slikke), comblant les paléo-chenaux de manière centripète*». L'unité U7 «*traduirait l'apparition de conditions marines avec la mise en place de dépôts par le remaniement du stock sédimentaire existant sous l'effet des houles*» ; elle confirme que vers 400 à 200 av. J.-C., «*le dépôt des sédiments dans la baie de Lannion se fait en milieu marin ouvert et est directement sous influence de la houle et des vagues*.» (Augris et Simplet 2011, 80-83).

Nous disposons de données complémentaires à travers les observations réalisées de manière directe dans les années 1960, à la pleine époque d'exploitation des sables de la rivière et surtout de l'estuaire. Suite à la découverte d'une hache néolithique emmanchée (puis d'autres objets de diverses périodes, *cf. infra*), P. R. Giot a mené une enquête approfondie auprès des sabliers travaillant dans le secteur du Yaudet ; au début de l'été 1966, il embarque sur le sablier de monsieur Bichuë pendant une journée, "*non pas pour exploiter mais pour faire des dragages pour nous sur des points précis, pour essayer de reconnaître la stratigraphie du remplissage et prélever des échantillons de tourbe […]. Accompagne de mes collaborateurs MM. J. Briard et Y. Onnée, nous avons pu reconnaître les divers points des découvertes précédentes, et effectivement obtenir de bons échantillons des niveaux tourbeux*." (Extrait d'une lettre en date du 2 août 1966, écrite par P.R. Giot adressée à Monsieur l'Administrateur Civil chargé du Bureau des Fouilles et Antiquités, archives du Laboratoire Archéosciences, UMR 6566 CReAAH). Cette journée exploratoire a donné lieu à des prises de notes détaillées avec croquis très sommaires et à des prélèvements pour datations radiocarbone et analyses palynologiques (Morzadec-Kerfourn, 1974). Nous en proposons ici une lecture synthétique.

Les observations stratigraphiques et prélèvements ont été réalisés en deux points de l'estuaire correspondant à deux secteurs où les dragages ont mis au jour divers vestiges archéologiques de natures et périodes diverses. La synthèse des données concerne respectivement les deux zones d'observation.

Le "grand trou" localisé entre la pointe du Yaudet et la cale de Beg Hent (à 100 m du rivage sud) (n°1**, fig. 4 et 5**), a montré (du sommet vers le bas, **fig.5**) : un niveau de vase et sable fin de surface (actuels), une couche de sable roux grossier de rivière de plusieurs mètres d'épaisseur, presque entièrement exploité et dont il subsiste des traces par endroits, une couche de tourbe peu épaisse, feuilletée. Une note manuscrite en date de mai 1966 mentionne également un niveau "calcaire" sous-jacent, non confirmé par la suite. C'est de ce secteur que viennent la plupart des restes humains, des céramiques médiévales et deux gaines d'emmanchement de haches polies en bois de cerf. Les objets historiques devaient se trouver dans le niveau de sables roux et les objets préhistoriques au niveau de la tourbe de fond (notes P.R. Giot, archives du Laboratoire Archéosciences, UMR 6566 CReAAH).

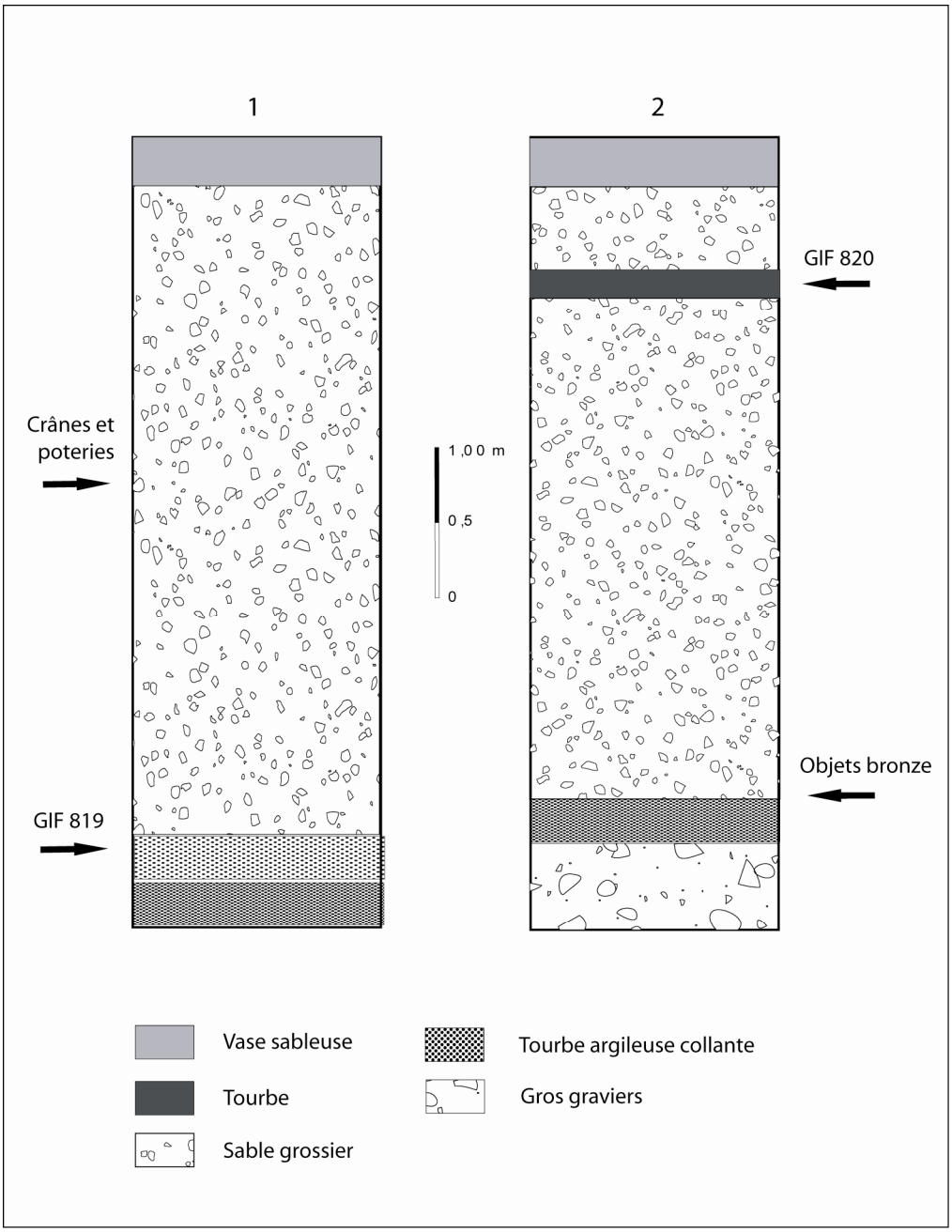

Figure 5 - Schéma stratigraphique reconstitué pour les secteurs du "Grand trou" (1) et du "Gué aux épées" (2), d'après les indications de P.R. Giot (doc. M.Y. Daire).

Une datation radiocarbone a été effectuée à l'époque sur le niveau organique tourbeux du "grand trou", entre le Yaudet et Beg Hent a donné le résultat 3075 ± 110 BP, soit 1303 ±140 cal BC (GIF 819), qui nous situe à la transition entre le Bronze moyen et le Bronze final (Giot, 1969 ; **fig.5**).

Le "gué aux épées" est le second secteur de découverte (n°2, **fig. 4 et 5**) : localisé en amont du précédent, à environ 1 km, à l'emplacement d'un gué probablement fréquenté à différentes époques, ce secteur a livré une série d'armes en bronze (*cf. infra*) (Mélin, 2012). La stratigraphie observée en ce point a montré (du haut vers le bas, **fig. 5**) : une couche de vase et sable fin de surface (actuels), un niveau de sable gris grossier, l'intercalation d'un niveau de tourbe noire de 20 cm d'épaisseur, une couche de sable gris grossiers épaisse de 2 à 4 m suivant les endroits, un niveau de tourbe argileuse brune et collante de 30 cm d'épaisseur, puis des gros graviers très serrés dans le fond. Au dire des sabliers de l'époque, ce secteur était totalement asséché quelques années plus tôt mais l'exploitation des sables

roux a réactivé la mise en eau du chenal. Ce gué n'est apparemment pas le même que celui mis en évidence par C. Le Bec (chercheur IFREMER) en 2002 plus en amont et qui est visible sur les clichés de l'IGN (Ortho-littoral) (Langouët, 2006, 25-56).

Une seconde datation radiocarbone a été réalisée sur un échantillon de tourbe prélevé à l'emplacement de l'ancien gué (**fig. 4**): la datation obtenue, 1600 ± 105 BP, soit 435 ± 115 cal AD (GIF 820), constitue une autre illustration de la fréquentation gallo-romaine ou médiévale de l'estuaire (Langouët *et al*., 2012). Nous proposons de situer ce prélèvement dans le niveau tourbeux supérieur de la séquence (**fig. 5**, n°2).

Lors de la fouille programmée de 2012 sur les barrages des pêcheries du Petit-Taureau, nous avons pu observer une couche brune, de granulométrie grossière, riche en micro-coquillages marins, environ 0,30 m sous la surface actuelle ; sur ce niveau reposaient des aménagements de madriers en bois (datés du haut Moyen Âge), des couches de végétaux et un lit de pierres à la base du barrage de la phase initiale D (Langouët *et al*., 2012). Par comparaison avec les observations de ces carottes sédimentaires, ce niveau pourrait correspondre au niveau supérieur de sables grossiers reconnu dans les sondages 1 et 2 (**fig. 5**).

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ESTUAIRE

Nous avons évoqué les nombreux dragages effectués à partir des années 1950 au niveau des communes de Ploulec'h et de Servel, en amont et en aval de Beg Léguer et du Yaudet. Ces dragages ont livré des séries intéressantes d'objets archéologiques, dont la chronologie s'étale du Néolithique au Moyen Âge en passant par l'Âge du Bronze (Giot, 1969). Ces découvertes étaient liées à la présence de plusieurs niveaux d'apparence tourbeuse interstratifiés dans les sables, d'après les dires des sabliers. Si la plupart des objets furent trouvés lors des tamisages des sables effectués sur les quais du port de Lannion, les enquêtes minutieuses menées par P.R. Giot, auprès des armateurs-sabliers, dans les années 1960, au fur et à mesure que les objets étaient exhumés, ont permis de replacer la plupart d'entre eux dans leur contexte sédimentaire et géographique d'origine.

Illustrant la période Néolithique, et correspondant à l'ensemble U6 reconnu à l'occasion des carottages, on pourrait attribuer une première découverte archéologique réalisée en 1958 (Giot, 1960, 159): '"*Dans l'estuaire du Léguer il a été dragué une belle emmanchure de hache en bois de cerf, avec perforation pour le manche en bois, dont il subsistait des traces, et une hache en dolérite du groupe A encore en place*" (Giot, 1958 et 1960) (**fig. 6**). Il s'agit d'une gaine de hache taillée dans un merrain, avec perforation régulière de section ellipsoïde. Au moment de la découverte, il y subsistait encore des fragments de bois (au moment du dragage, l'outil devait être entier). La mortaise de fixation de la hache se trouve du côté de la meule du bois de cerf ; un épaississement du côté du départ de l'andouiller basilaire renforce la gaine tandis que l'autre bout de l'embouchure est poli en arrondi.

Du même endroit, provient un second emmanchement de hache polie en bois de cerf (**fig. 7, droite**), trouvée en 1966 dans le banc de sable situé entre le Coz-Yaudet et Beg-Hent et qui est superposé à une tourbe peu épaisse et feuilletée (Giot, 1967). P.R. Giot note "*que quand cet objet a été retiré de l'eau par la benne, il avait encore sa hache polie en place, mais celle-ci en est tombée dans le fond de la cale du sablier et ne fut pas retrouvée au tamisage de la cargaison*" (archives du Laboratoire Archéosciences, UMR 6566 CReAAH) ce qui, au-delà de l'anecdote, nous renseigne sur l'état remarquable de conservation des trouvailles.

Nous proposons de situer stratigraphiquement ces objets dans les niveaux tourbeux de la base de la séquence 1 (**fig. 5**).

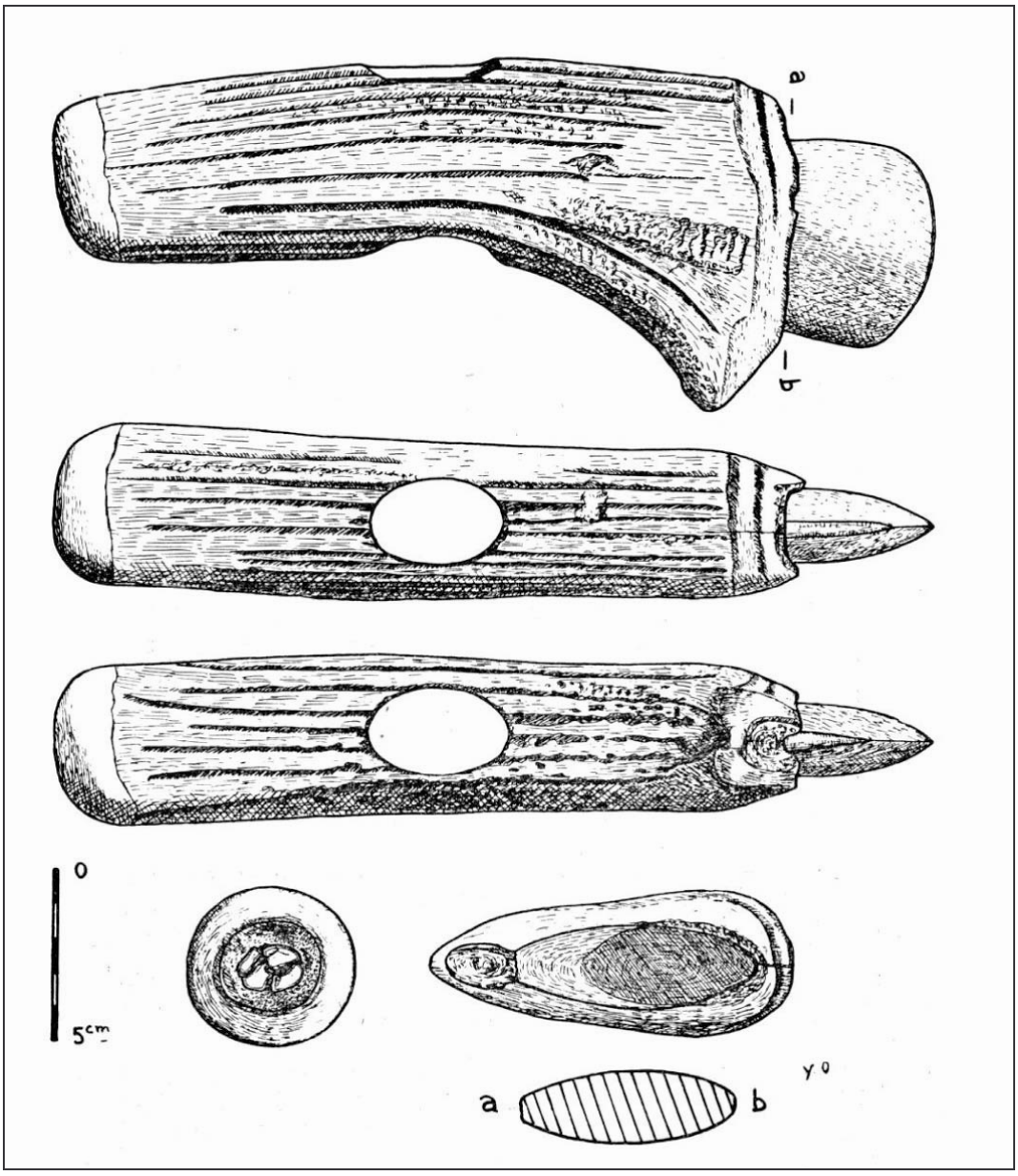

Figure 6 - Gaine de hache en bois de cerf, avec hache polie en dolérite,
draguée dans l'estuaire du Léguer (Côtes-d'Armor) (dessin Y. Onnée, d'après Giot, 1958).

La période de l'Âge du Bronze est documentée par plusieurs objets découverts à environ 1 km en amont, à l'emplacement d'un gué sans doute assez fréquenté pendant la Protohistoire et les périodes historiques (**n°2, fig. 4**). (Giot, 1967, 336-337 ; Briard, 1971 ; Mélin, 2011) :

- une épée à languette trapézoïdale et pointe très aiguë comprenant encore ses deux rivets est datée du Bronze moyen (**fig. 7**, gauche) ;
- une épée entière, à languette tripartite du type Letten-Erbenheim mesurant plus de 59 cm est datée du Bronze final 2 (**fig. 7**, centre) ; cette épée est d'un type fréquent dans la vallée du Rhin, connu vers l'Ouest jusqu'à la Seine, en Angleterre dans la Tamise, et dont c'est l'un des rares représentants en Armorique ;
- une épée à languette simple de 32 cm de long n'a pu être datée très précisément (**fig. 8**, n°1), même si J. Briard le rapprochait des poignards à lame triangulaire de la fin du Bronze ancien ou du Bronze moyen (vers 1500 avant J.-C.) ;

- une épée à lame pistilliforme datée du Bronze final 2 ou 3 (entre 1000 et 800 avant J.-C.) (**fig. 8**, n°2) ; la lame, d'une longueur de 48 cm, présente deux amorces de trous de rivets ou encoches liés à l'aménagement de la fixation d'un manche ;
- une épée "en langue de carpe" archaïque, longue de 45 cm (**fig. 8**, n°3), est d'un type transitoire présentant à la fois les caractéristiques des épées pistilliformes et des épées en langue de carpe (garde de forme triangulaire), dont l'extrémité distale est cassée ; une datation de l'extrême fin de l'Âge du Bronze a été proposée (vers 800 avant J.-C.).

Figure 7 - Epées en bronze et seconde gaine de hache provenant des dragages de l'estuaire du Léguer (archives du laboratoire Archéosciences, UMR 6566 CReAAH).

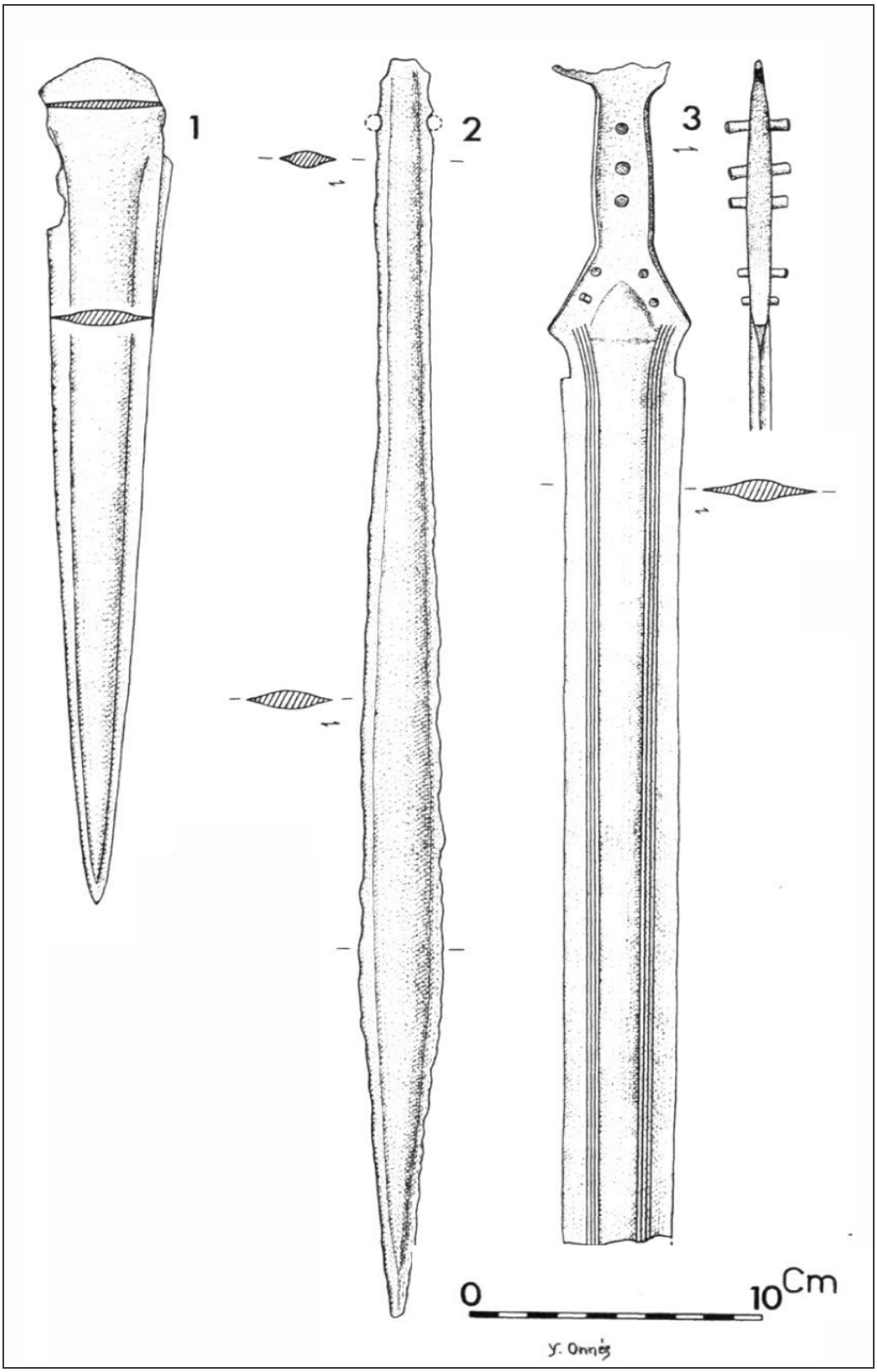

Figure 8 - Épées draguées dans l'estuaire du Léguer (dessins Y. Onnée, d'après Briard, 1971).

Une autre épée en bronze a été découverte dans la rivière de Lannion ; à lame courte et munie d'une petite soie, sans rivet, l'objet a disparu avant d'être étudié (Briard, 1971).

Cette série de six épées draguées en ce point de l'estuaire du Léguer reflète probablement un dépôt numériquement très abondant aux abords de ce passage à gué. Dans l'ensemble, les armes sont assez érodées par le frottement des sables.

Les périodes ultérieures sont illustrées plus sporadiquement. Malgré la présence du site majeur du Yaudet, occupé principalement pendant l'Âge du Fer et l'époque gallo-romaine, les découvertes d'objets remontant à ces périodes ont été relativement rares au sein des sables estuariens.

Provenant du niveau de sable grossier jaune reconnu dans le sondage 1 (**fig. 4 et 5**), une petite céramique inédite peut être attribuée aux phases finales du second Âge du Fer (III^{ème}-I^{er} siècles av. J.-C.) (**fig. 9**) ; elle est décrite comme tournée au tour rapide, ainsi qu'en témoignent les traces horizontales visibles en surface et les marques concentriques excentrées présentes sous le fond et caractéristiques d'un enlèvement à la ficelle ; la pâte gris-noir présente des concrétions blanches à l'extérieur et un dépôt sableux ferrugineux à l'extérieur (observations J. Briard, note manuscrite de juin 1968, archives du laboratoire Archéosciences).

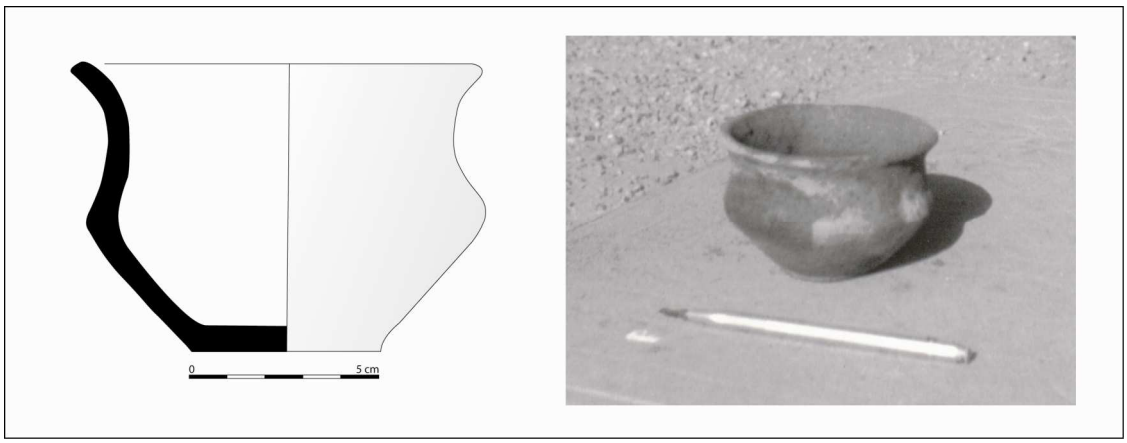

Figure 9 - Petit vase de l'Âge du Fer trouvé dans les dragages de sables du Léguer
(gauche : dessin inédit de J. Briard et DAO L. Quesnel ;
droite : cl. J. Briard, 1968, archives du laboratoire Archéosciences, UMR 6566 CReAAH).

Des mêmes lieux de dragage proviennent des ossements humains, dont plusieurs crânes, et des tessons de poteries gallo-romaines ou médiévales récupérés à l'issue des opérations de tamisage des sables (Giot, 1967). Une meule aurait été récupérée à l'époque par le recteur de Ploulec'h. Une autre ébauche de meule (partie tournante d'une meule en granite gauloise ou gallo-romaine) a été repérée dans l'empierrement d'un des bras de la pêcherie du Petit Taureau (Daire *et al*., 2011).

L'IMPLANTATION DES PÊCHERIES DE L'ESTUAIRE DU LÉGUER

L'estuaire du Léguer est riche en barrages de pêcheries remontant à des époques diverses (**tab. 1**). Hormis le contexte régional dont on a déjà souligné la prolixité (Daire et Langouët dir., 2008, Daire et Langouët, 2010), ce fait n'est pas étonnant si l'on se rappelle que le Léguer est considéré, de nos jours, comme "la plus belle rivière à saumons" du département des Côtes-d'Armor (Landre, 1975). On y prenait encore, dans les années 1970, 150 à 300 saumons (d'un poids moyen de 4 kg), à la ligne et par an, et autant au filet, en aval de Lannion, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de truites de mer.

Les barrages de pêcheries de l'estuaire du Léguer ont probablement de tous temps mis à profit cette richesse de la ressource ; en outre, cette technique de capture à base de murs en pierres ou de palissades en bois est aussi particulièrement adaptée à un milieu estuarien où les écoulements fluvio-marins sont caractérisés par des courants, particulièrement prononcés voire violents dans le secteur du Yaudet. Ce fait fut attesté par P.R. Giot lorsqu'il réalisa les sondages au pied du Yaudet en juin 1966,

puisqu'il relate qu'il fallut ancrer le sablier au moyen de 4 ancres en croix pour résister aux courants alors que l'opération s'effectuait en période de mortes eaux. Un autre fait relate que des tentatives d'aquaculture, et notamment une "clinique" pour les huîtres, avaient avorté, dans les années 1970, pour cause de courants trop violents ne permettant pas de telles activités (Landre, 1975).

Ces barrages de pêcheries sont aujourd'hui caractérisés du point de vue de leur architecture et de leur implantation (Daire et Langouët, 2011 ; Langouët *et al*., 2012). Elles sont ici présentées selon un ordre chronologique, partant des plus anciens barrages.

Principales caractéristiques des barrages

Au pied orientale de l'éperon barré (mais non daté) du Dourven, se trouvent deux barrages anciens, attribués à l'Âge du Bronze (d'après leur niveau d'implantation) :
- un barrage de pêcherie en forme de «V» (type CL de Daire et Langouët, 2010, p. 12) au pied du Dourven (n°1, **fig. 1** et **fig. 10**). Le niveau actuel de sa base (Nb) est de +0,40 ± 0,2 m/0 SHOM ;
- un second barrage également en forme de «V» de type CL (n°2, **fig. 1 et fig. 11**), dont le niveau actuel Nb est de +0,70 ± 0,20 m/0 SHOM.

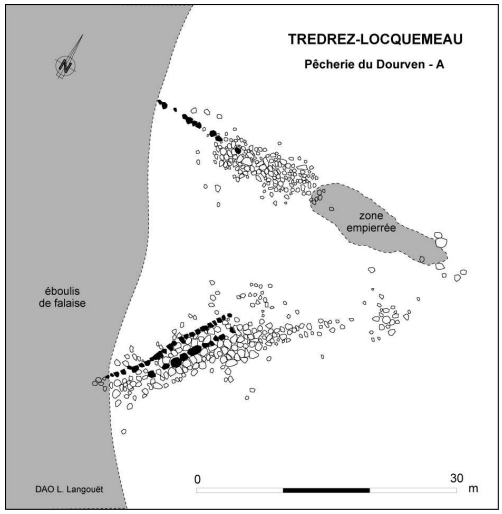

Figure 10 - La pêcherie n°1 (fig. 1), à l'est du promontoire du Dourven, à Trédrez-Locquémeau (DAO L. Langouët).

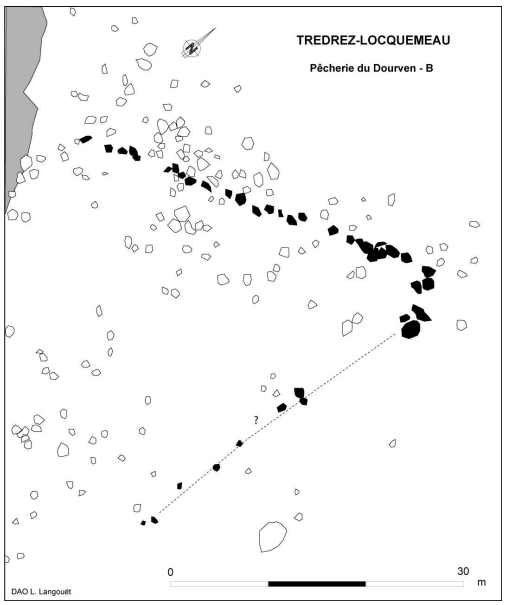

Figure 11 - La pêcherie n°2 (fig. 1), à l'est du promontoire du Dourven, à Trédrez-Locquémeau (DAO L. Langouët).

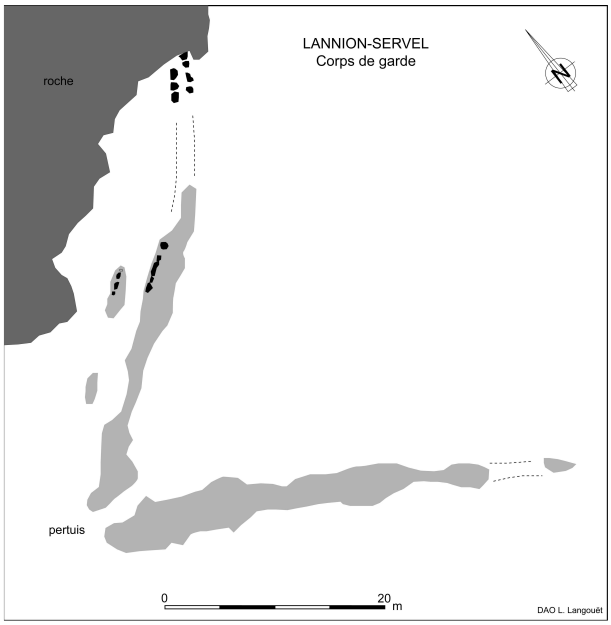

Figure 12 - Plan de la pêcherie n°3 (fig. 1), au pied du promontoire de Beg Léguer, près du corps de Garde.

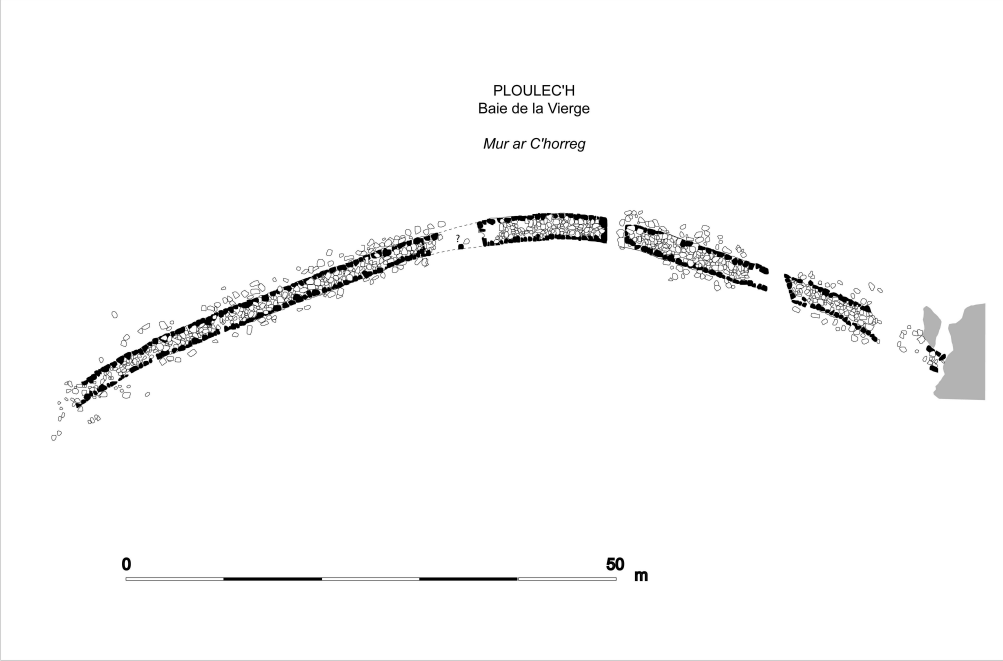

Figure 13 - Les vestiges encore en place du barrage de la pêcherie de l'anse de la Vierge, à Ploulec'h
Les pierres de parement sont en noir (d'après Cunliffe, 2004) (n° 4 de la fig. 1).

Sur l'autre rive de l'estuaire, une pêcherie en «V» de type CL se trouve au pied du promontoire de Beg Léguer (n°3, **fig. 1 et fig. 12**). Son niveau actuel Nb est de +1,70 ± 0,10 m/0 SHOM.

Le mur de l'anse de la Vierge (n°4, **fig. 1**), au pied méridional de l'éperon du Yaudet est assez difficile à dater dans la mesure où les fouilles des années 1970 ont fortement perturbé la configuration du pertuis et donc la mesure du niveau de son seuil de pertuis (Mazé, 1997). Le plan (**fig. 13**) montre l'existence nette de deux ouvertures. Le niveau actuel Nb de la base du barrage et d'un des seuils de pertuis est de +2,38 ± 0,20 m/0 SHOM.

Les quatre barrages successifs de la pêcherie du Petit-Taureau se trouvent sur la rive droite de l'estuaire, au pied du promontoire naturel de Beg Léguer (n°5 et 7, **fig. 1**). Les recherches de terrain ont montré que, sur le plan architectural, des phases mettant en œuvre des constructions en bois ont

alterné avec diverses phases à base d'architecture de pierre. Les fouilles et les recherches en archives ont permis de mieux dater les différentes phases (**fig. 14**). Les fouilles menées en 2012 ont donné lieu à des datations (C 14 et dendrochronologie faisant remonter la phase D, la plus ancienne, au VII^{ème} siècle ap. J.-C. (Langouët *et al*., 2012).

Par ailleurs, le dépouillement des archives post-médiévales concernant la phase la plus tardive (phase A) des pêcheries du Petit-Taureau a récemment permis de retrouver des documents remontant jusqu'à la seconde moitié du XV^{ème} siècle (Clément, 2011). Pour cette phase, la plus récente, le niveau Nb est de +2,90 ± 0,1 m/0 SHOM.

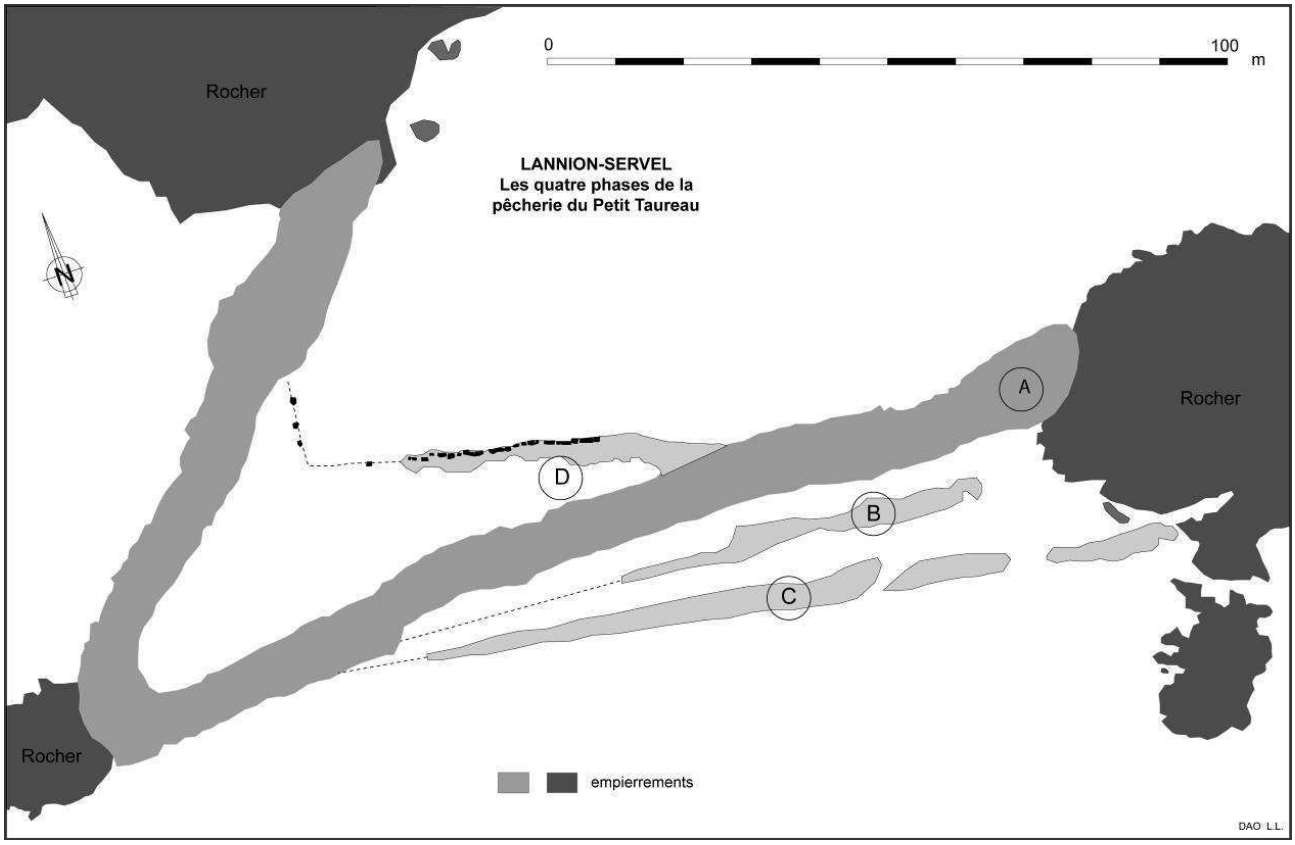

Figure 14 - Les quatre phases de construction de la pêcherie du Petit-Taureau, à Servel-Lannion (Daire et Langouët, 2010) (barrages n°5 et 7 de la fig. 1).

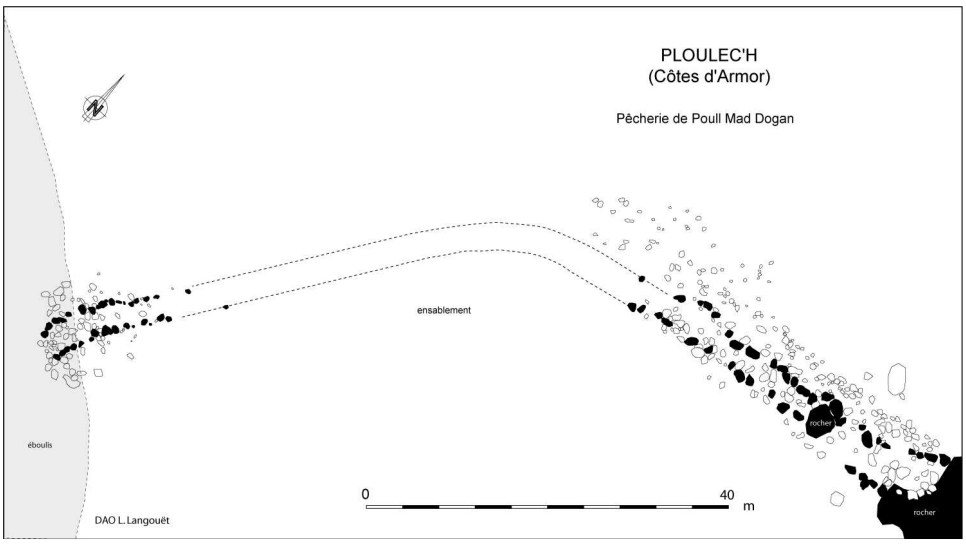

Figure 15 - Plan de la pêcherie de Poull Mad Dogan, sur la grève de Ploulec'h, sur la rive gauche du Léguer (n° 6 de la fig. 1).

Un barrage empierré en arc de cercle (de type AC), actuellement très ensablé, se trouve entre la tourelle Poull Mad Dogan et la rive gauche (n°6, **fig. 1 et fig. 15**). Le niveau actuel Nb est de +2,80 ± 0,30 m/0 SHOM.

L'implantation et la chronologie des barrages

Les niveaux des seuils des pertuis ou des bases des barrages de pêcherie (Nb) permettent de se faire une idée de leur datation dans la mesure où les constructeurs ont souhaité optimiser les collectes en visant des prises à chaque marée, et ce quel que soit le coefficient de marée. Dans cette hypothèse, ce niveau Nb correspond au niveau ancien des plus hautes basses mers de morte eau, PHBMME. Or ce même niveau est connu actuellement, en liaison avec le marnage maximal local (MM) :
(PHMEME)act = 0,416*MM

Nous avons pu mesurer les niveaux Nb de plusieurs pêcheries de l'embouchure du Léguer (**tab. 1**). La différence entre Nb et le niveau actuel $(PHBM_{ME})_{act}$ donne, avec une certaine précision, une évaluation de la variation δ(PHBMME) de ce niveau marin depuis la construction d'un barrage (Daire et Langouët, 2010) (**tab. 1**).

N°	Site	Nb (m)	δ(BMME) (m)	Attribution chronologique
1	Trédrez, Dourven-A	0,40 ± 0,2	3,7 ± 0,1	Âge du Bronze
2	Trédrez, Dourven-B	0,70 ± 0,2	3,4 ± 0,1	Âge du Bronze
3	Servel, Corps de Garde	1,70±0,10	2,4 ± 0,1	Âge du Fer
4	Ploulec'h, Anse de la Vierge	2,38 ± 0,1	1,7 ± 0,2	Gallo-Romain-HMA
5	Servel, Petit-Taureau (D)	2,45 ± 0,05	1,6 ± 0,1	650 ap. J.-C.
6	Ploulec'h, Poull Mad Dogan	2,80 ± 0,3	1,3 ± 0,3	Haut Moyen Âge
7	Servel, Petit-Taureau (A)	2,90 ± 0,1	1,2±0,1	Fin XVe s.

Tableau 1 - Implantation des pêcheries dans l'estran et datations proposées d'après la variation du niveau de PHBMME (Plus Hautes Basses Mers de morte-eau).

Une analyse rapide de l'implantation des barrages (**fig. 1**) au regard de leur attribution chronologique (**tab. 1**) montre une évolution dont la tendance globale est la suivante : les pêcheries les plus anciennes se trouvent en situation maritime, à l'embouchure de l'estuaire et il semblerait qu'au fil du temps, elles remontent vers une zone plus abritée, avec un mouvement d'aval vers l'amont.

Ces déplacements peuvent être liés à celui des sites d'habitat, dans une recherche de proximité, mais les données de l'archéologie terrestre locale sont encore trop lacunaires pour argumenter dans le cadre d'une analyse diachronique. Les nouvelles données obtenues sur les barrages du Petit-Taureau font l'objet d'une remise en perspective synchrone éclairant les relations Homme/Milieu au haut Moyen Âge (Langouët *et al*., 2012) qui permettra d'approfondir ce type de démarche en fournissant une analyse chronologique très fine de l'architecture des barrages et de leur fonctionnement au regard des sites d'habitat voisins (le principal étant l'éperon du Yaudet).

L'un des phénomènes à prendre également en compte est la transgression marine qui, sur le pas de temps considéré ici, atteint plusieurs mètres ; en effet, un barrage de pêcherie cesse d'être actif lorsqu'on ne peut plus y collecter les prises à marée basse, la hausse du niveau de la mer ayant à la fois des conséquences sur l'accessibilité du barrage par les exploitants, mais aussi sur l'efficacité du piège (les poissons pouvant s'échapper plus facilement). Ce phénomène a dû se combiner avec des effets

d'envasement ou d'ensablement à l'intérieur de certains barrages, ce qui en relève le niveau interne en les rendant moins opérationnels ; par ailleurs, nous avons vu que les accumulations de sédiments déplacent progressivement les chenaux d'écoulement d'eau et donc les cheminements des poissons, ce qui peut constituer un motif supplémentaire pour le déplacement de certains pièges.

C'est donc probablement dans la conjugaison de plusieurs facteurs qu'il faut chercher l'explication de l'abandon de telle ou telle pêcherie.

CONCLUSIONS

Les observations sédimentaires et stratigraphiques anciennes, bien que lacunaires, sont fort heureusement émaillées de datations radiocarbone et de découvertes d'objets archéologiques fournissant autant de repères chrono-stratigraphiques. De ces observations, nous voyons aujourd'hui que, dans l'estuaire du Léguer, du fait d'une transgression marine, la sédimentation de fond de baie, avec niveau d'accumulation de matières organiques et sédiments fluviaux, a été suivie d'une sédimentation marine. C'est au cours de cette transition que des pêcheries ont été progressivement aménagées sur les deux rives de cet estuaire. Les plus anciennes pêcheries détectées à l'entrée de l'estuaire du Léguer remontent à l'Âge du Bronze, en particulier les pêcheries du Dourven, et à l'Âge du Fer, celle du Corps de Garde, à Servel. L'évolution de l'implantation de ces pièges à poissons et leur progressif déplacement vers l'amont suivent non seulement le rythme d'une transgression marine en ralentissement progressif, mais aussi ceux de l'histoire sédimentaire très complexe de cet estuaire. Si des facteurs naturels ont largement conditionné le façonnage des rives, les interventions humaines à différentes époques sont, quant à elles, responsables de profonds bouleversements dans le réseau des chenaux d'écoulements fluvio-marins.

Dans le cas présent, on peut considérer que l'extraction massive des sables estuariens, dans les décennies 1950-1970, a redonné à l'estuaire du Léguer, dégagé des alluvions récentes, un état ancien, probablement plus vieux que ce qui était envisagé par J. P. Pinot - la fin du XVIII^{ème} siècle -, état que l'on pourrait faire remonter à la Protohistoire si l'on en croit la confrontation des données sédimentaires, archéologiques et des datations radiocarbone. En tout état de cause, les barrages de l'embouchure du Léguer nous racontent une trentaine de siècles de l'histoire des pêcheurs et de l'histoire de l'estuaire. Une rapide comparaison des données de natures différentes sédimentaires, d'une part, et archéologiques, d'autre part, fait apparaître une nette complémentarité (**tab. 2**).

Les données sédimentaires (carottages et sondages) et les datations qui leur ont été associées apportent des jalons somme toute assez peu précis sur le plan du calage des échantillons prélevés, d'une part pour l'âge du Bronze (voire l'époque néolithique) et, d'autre part, pour le haut Moyen Âge.

Pour les sources archéologiques, nous disposons des données concernant les sites terrestres, sachant que nous n'avons pris en compte ici que les sites implantés à proximité immédiate des rives de l'estuaire ; en dehors d'une allée couverte néolithique aujourd'hui détruite sur la grève de Ploulec'h (Marchat et Le Brozec, 1991), c'est bien entendu le site d'éperon barré du Yaudet qui offre une séquence chronologique très large, avec des occupations humaines s'étalant principalement de l'Âge du Fer au Moyen Âge (Cunliffe et Galliou, 2004, 2005 et 2007). Les objets archéologiques découverts dans les dragages des sables de l'estuaire illustrent principalement les cultures néolithique et de l'Âge du Bronze et, avec moins de précisions, le Moyen Âge. Les pêcheries de l'estuaire semblent donc potentiellement susceptibles de couvrir le champ chronologique le plus vaste, sous réserve d'études et de calages chronologiques plus précis.

Nature des données	Sédimentologie et C14		Archéologie		
	Carottes	Sondages	Pêcheries	Dragages	Autres *
Epoque moderne			X		
Moyen Âge			X	X	X
Haut Moyen Âge	X	X	X		X
Antiquité			X		X
Âge du Fer			X		X
Âge du Bronze	X	X	X	X	
Néolithique				X	X

Tableau 2 - Tableau comparatif de l'apport des sources documentaires à la chrono-stratigraphie de l'estuaire du Léguer. * Sites littoraux terrestres, bordant immédiatement l'estuaire (bande des 100 m).

** Professeur des Université (ER), A.M.A.R.A.I. (Association pour la Recherche Archéologique dans les Îles de la Manche et de l'Atlantique), Président du Centre Régional d'Archéologie d'Alet,*

*** Chargé de recherche au CNRS, CReAAH (Centre de Recherches en Archéologie, Archéosciences, Histoire,UMR) 6566, Bâtiment 24-25, campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex et présidente de l'A.M.A.R.A.I.*

**** Chargé de recherche au CNRS, CReAAH (Centre de Recherches en Archéologie, Archéosciences, Histoire,UMR) 6566, Bâtiment 24-25, campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.*

Note :
(1) La fouille des pêcheries du Petit-Taureau, à Servel-Lannion (Côtes d'Armor) et les études des autres installations dans l'embouchure du Léguer ont été autorisées et soutenues par le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) du Ministère de la Culture. La fouille des pêcheries de Servel bénéficie également du soutien du projet européen ARCH-MANCHE ; *Archaeology, art and coastal heritage – tools to support coastal management and climate change planning across the Channel Regional Sea*». (Interreg IVA 2 Mers, fonds FEDER). 2011-2014 (HWTMA, England).

Remerciements
à Muriel Mélin qui a bien voulu alimenter avec pertinence la discussion sur les objets de l'Âge du Bronze et nous communiquer des informations extraites de sa base de données.

BIBLIOGRAPHIE

AUGRIS C., SIMPLET L., 2011 - *Atlas géologique de la baie de Lannion (Côtes d'Armor, Finistère).* Ed. QUAE, Versailles, 110 p. et 7 cartes.

AUVRAY et LEFORT, 1971 - *Tréguier (Côtes-d'Armor). Carte géologique de la France au 1/50000*, BRGM.

BIZIEN-JAGLIN C., GALLIOU P. et KÉRÉBEL H., 2002 – *Côtes-d'Armor, Carte archéologique de la Gaule*, Coéd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministères de l'Education Nationale et de la Culture et Maison es Sciences de l'Homme, 406 p.

BRIARD J., 1971 - Epées de Bretagne et d'ailleurs jetées dans les rivières à l'Âge du Bronze. *Annales de Bretagne*, 78, n°1, p. 47-58.

CLÉMENT J.-H., 2011 – Les pêcheries de l'embouchure du Léguer (Côtes-d'Armor) à travers les textes, *Bulletin de l'AMARAI*, **24**, p. 45-53.

CUNLIFFE B., 2004 – Le Mur de Pêcherie, *in* CUNLIFFE B., GALLIOU P. – *Les fouilles du Yaudet, en Ploulec'h, Côtes-d'Armor ; 1 – le site, Le Yaudet, dans l'histoire et la légende*, Oxford-Brest, p. 165-170.

CUNLIFFE B. et GALLIOU P., 2004 – *Les fouilles du Yaudet, en Ploulec'h, Côtes-d'Armor. T. 1 – Le site, Le Yaudet, dans l'histoire et la légende*, Oxford-Brest, Oxford-Brest, Oxford University Press et CRBC ed., 301 p.

CUNLIFFE B. et GALLIOU P., 2005 – *Les fouilles du Yaudet, en Ploulec'h, Côtes-d'Armor. T. 2 - De la Préhistoire à la fin de l'empire romain.* Oxford-Brest, Oxford University Press et CRBC ed., 390 p.

CUNLIFFE B. et GALLIOU P., 2007 – *Les fouilles du Yaudet, en Ploulec'h, Côtes-d'Armor. T. 3 – Du quatrième siècle ap. J.-C. à aujourd'hui*, Oxford-Brest, Oxford-Brest, Oxford University Press et CRBC ed., 207 p.

DAIRE M.-Y (dir.), 2011 – Le site de l'Âge du Fer de Dossen Rouz à Locquémeau-Trédrez (Côtes-d'Armor), *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, **AH**, 159 p.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L. (dir.), 2008 – Les pêcheries de Bretagne, archéologie et histoire des pêcheries d'estran, Co-éd. CeRAA-AMARAI, *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, **AE**, 144 p.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L., 2010 – Les anciens pièges à poissons des côtes de Bretagne, Co-éd. CeRAA-AMARAI, *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, **AG**, 165 p.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L., 2011a – *Lannion-Servel (22) ; pêcheries du Petit-Taureau*, rapport des sondages 2011, 32 p.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L., 2011b – Dater les anciennes pêcheries par les niveaux marins ; approche méthodologique et perspectives géoarchéologiques : le Bs Léon, nord Finistère, Bretagne, *Norois*, **220/3**, 69-93.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L., 2011c– *Les pêcheries des Côtes-d'Armor*, rapport des prospections hématiques 2011, 45 p.

GALLIOU P., 2004 – Le Yaudet, du mythe à l'histoire, 23-25, *in* CUNLIFFE B., GALLIOU P., *Les fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor ; 1 – le site, Le Yaudet, dans l'histoire et la légende*, Oxford-Brest.

GIOT P.R., 1958 - Notes et informations. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 55, n°11-12, p. 704-705.

GIOT P.R., 1960 - Informations archéologiques, circonscription de Bretagne. *Gallia Préhistoire*, tome III, p. 159.

GIOT P.R., 1967 - Informations archéologiques, circonscription de Bretagne. *Gallia Préhistoire*, tome X, p. 336-337.

GIOT P.R., 1969 - Chroniques. *Annales de Bretagne*, 76, n°1, 153-162.

LANDRE N., 1975 - *Fichier technique des estuaires bretons. Le Léguer. Rapport préparé pour le CNEXO (contrat 73/804)*, Publications du Centre National pour l'exploitation des Océans, Paris, 36 p.

LANGOUËT L. et DAIRE M.Y., 2012 – *Les pêcheries des Côtes-d'Armor*, Rapport de Prospection thématique 2012.

LANGOUËT L., BERNARD V. et DAIRE M.Y., 2012 – *Rapport de la fouille programmée des pêcheries du Petit-Taureau, à Lannion-Servel (22).*

LE BROZEC M. et DAIRE M.-Y., 1998 – *Les stèles de l'Âge du Fer des Côtes d'Armor*, Coll. Patrimoine Archéologique de Bretagne, Co-éd ; ICB-ATLA, 72 p.

LEVASSEUR O., 2008 – Les pêcheries sur les côtes septentrionales de Bretagne, d'après les procès-verbaux d'inspection de François Le Masson du Parc, in DAIRE M.-Y., LANGOUËT L. (dir.), *Les pêcheries de Bretagne ; archéologie et histoire des pêcheries d'estran,* Céd. CeRAA-AMARAI, Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet, **AE**, 144 p.

MARCHAT A., LE BROZEC M., 1991 - *Les mégalithes de l'arrondissement de Lannion.* Collection Patrimoine archéologique de Bretagne, co-édition ICB et Travaux du laboratoire d'Anthropologie, Rennes, 102 p.

MAZÉ E., 1997 – Le Mur de pêcherie du Yaudet (22), *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, **10**, 27-33.

MÉLIN M., 2011 - *Les dépôts d'objets métalliques en milieu humide pendant l'Âge du Bronze en France*. Thèse de Doctorat de l'Université de Rennes 1.

MÉLIN M., 2012 – Existe-t-il un lien entre les pratiques de dépôts métalliques non funéraires et les variations climatiques ? In M. Mélin et C. Mougne (dir.), *L'Homme, ses ressources et son environnement dans le Nord-Ouest de la France à l'Âge du Bronze : actualités de la recherche. Actes du Séminaire archéologique de l'Ouest, 22 mars 2012, Université de Rennes 1.* Mémoires Géosciences Rennes, Hors Série n°8, p. 113-127.

MORZADEC-KERFOURN M.-T., 1974 - *Variation de la ligne de rivage armoricaine au quaternaire. Analyse pollinique de dépôts organiques littoraux.* Mémoire de la société Minéralogique de Bretagne, Rennes, 1, 208 p.

PINOT J.-P. 1991 – *Histoire d'un estuaire : la rivière de Lannion*, *in* Mélanges offerts par ses amis à J. Charpy, Brest, Fédération des Sociétés Savantes, p. 297-310, fig. 3.

PINOT J.-P., 1995 – Quelques plages en voie d'engraissement ans la région de Lannion, *Norois*, t. **42**, n°165 p. 99-117.

PRIGENT G., 2004 – *Le mur de la pêcherie de l'anse de la Vierge, à Ploulec'h*, Inventaire général du patrimoine culturel, 3 p., 6 photos.

SALLIOU F., 2010 – Quelques notes concernant le mur de la Vierge au Yaudet et la pêcherie du Petit-Taureau en Servel, *Bulletin de l'ARSSAT*, 105-112.

SALLOU F., 2011 – Le mur de la Vierge, au Yaudet en Ploulech, et la pêcherie du Petit-Taureau, à Servel (Côtes-d'Armor), *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, **CXXXIX**, p. 227-237.